

Monsieur Frédéric TINARD  
Madame Sophie CLEMENT  
29 rue de la Huguenote  
17000 La Rochelle  
Tél : 06 62 13 13 81

Monsieur Le Chef du cabinet civil et militaire  
M. Fabien MANDON  
Hôtel de Brienne  
14, rue Saint Dominique  
75007 Paris, France

La Rochelle, le 11 Janvier 2023

Objet : Suicide Militaire Louis TINARD

**A l'attention du Ministre sous couvert du Directeur du cabinet civil et militaire**

M. Mandon,

Nous venons vers vous au titre de ce qui nous apparaît comme une immense injustice

Le 05 juillet 2022 notre fils s'est donné la mort en se tirant une balle dans la poitrine en utilisant son arme de guerre (HK 416) à l'issue d'un exercice de convoi réalisé au sein de son régiment (deuxième section de la 4ème batterie du 61ème régiment d'artillerie de Semoutiers).

Au-delà de la douleur immense qui est la nôtre, nous essayons de comprendre, sans y parvenir, comment un tel événement a pu se produire puisque notre fils présentait visiblement une grande fragilité émotionnelle consécutive et concomitante à la période de ses classes.

En effet, l'enquête de gendarmerie a démontré que sa hiérarchie en était arrivée, pendant ses classes, à lui interdire temporairement de porter et d'utiliser une arme.

Malgré l'enquête de gendarmerie, nous ne savons toujours pas comment la hiérarchie militaire a pu parvenir à confirmer que notre fils pouvait finalement utiliser une arme de guerre.

Par ailleurs, comment notre fils pouvait-il être en possession de munitions pour une telle arme ? Nous ne pouvons imaginer que les munitions circulent sans contrôle au niveau des soldats (*en référence notamment au PIA 207, loi interne applicable aux armées sur le sujet notamment des exercices de tirs*).

Le compte rendu de gendarmerie reste très vague sur ces différents points.

Nous étions toujours en contact avec notre fils qui nous faisait part très régulièrement de ses grandes difficultés avec sa hiérarchie (brimades, manque d'écoute, harcèlement) et de son souhait de vouloir quitter cette institution. Aujourd'hui, on fait porter sa décision de mettre fin à ses jours sur des difficultés qu'il aurait eues avec sa famille. Cela est honteux. Et ce d'autant que dans sa lettre d'adieu il nous confie nous aimer sa mère et moi-même.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à une succession de questions sans réponse, à commencer par comprendre ce qui a bien pu se passer entre la fin des classes et le drame survenu. Et ce d'autant plus que les informations qui nous ont été données n'ont cessé d'évoluer depuis la date du suicide jusqu'au déroulé de l'enquête.

Nous ne pouvons pas nous résoudre aux réponses qui sont apportées aujourd'hui. Bien loin de vouloir souhaiter un dédommagement, nous voulons comprendre et éventuellement faire porter les responsabilités sur ceux qui doivent les supporter si tel est le cas.

Notre détermination est totale. Il s'agit de la mémoire de notre fils.

Nous plaçons tout notre espoir dans ce courrier en souhaitant que vous pourrez nous aider.

Bien entendu, nous nous tenons à votre disposition et vous transmettons nos coordonnées :

Frédéric TINARD

Tél : 06 62 13 13 81

fredlr170708@gmail.com

Sophie CLEMENT

Tél : 06 86 33 61 17

Frédéric TINARD

Sophie CLEMENT

